

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9

On s'abonne:
A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, chez M. DONGRELL et BULLIER.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restriction dans ce dernier cas.

On s'abonne:

A PARIS, chez M. RAYAS-LAPITE et Cie, Place de la Bourse, 9.

SAUMUR,

19 Août 1881.

Election à la Chambre des députés.

Arrondissement de Saumur.

E. BERGER

Député sortant.

LES DÉMENTIS.

Nous avons publié hier la proclamation du préfet de Maine-et-Loire, affichée dans tout le département, et destinée à rassurer les populations contre les « nouvelles de pure invention » que les « adversaires de la République » publient au sujet d'une mobilisation prochaine et des maladies qui déciment nos troupes d'expédition.

Or, que disent ces lettres, que disent ces dépêches? Un témoin oculaire, qui habite en ce moment l'Algérie et qui est mieux à même que le préfet de Maine-et-Loire de savoir ce qui se passe là-bas, écrit ce qui suit à l'Étoile d'Angers:

Nous avons en ce moment sous les yeux de bien tristes suites de la guerre de Tunisie. Un régiment, le 7<sup>e</sup> chasseurs à cheval, est complètement désorganisé. Il y a quelques heures comme 500 malades de fièvres typhoïdes, et on envoie demain 200

chevaux de ce régiment pour que les hussards de Bône puissent les soigner. Or, savez-vous qui conduit les chevaux? C'est un détachement d'infanterie, des zouaves et des fantassins. Toutes les villes du littoral sont remplies de blessés et de malades, et la fièvre typhoïde règne partout. Chaque jour, à Bône en particulier, il meurt deux ou trois malheureux, et encore on ne dit pas toute la vérité.

Voilà des faits précis. Que peut-on répondre à cela? Rappelons la théorie singulière émise par M. Jules Ferry. Dans la séance du 3 juillet, M. Ferry, président du conseil, a dit que « SON DEVOIR était de MENTIR. »

M. Ferry. — Vous l'accusez d'avoir dit que tout allait bien, que l'événement de Géryville était peu de chose. Eh bien! C'ÉTAIT SON DEVOIR. (Bruyantes réclamations sur plusieurs bancs à gauche et à droite.)

M. Journault. — Comment! le gouvernement a POUR DEVOIR DE NOUS TROMPER?

M. Périn. — Il n'y a qu'une politique pour le gouvernement républicain, C'EST DE DIRE LA VÉRITÉ.

M. Ferry. — NOUS SAVONS TOUS QU'ON NE PEUT PAS SE FIER ABSOLUMENT A TOUTES LES DÉPÊCHES. (Exclamations diverses.)

M. Ballue. — En effet, après ce que vous venez de dire!

Mais la Petite République française, moniteur petit format de l'opportuniste, n'a-t-elle pas le toupet de publier en tête de ses colonnes l'annonce de la prime que voici:

En raison de l'intérêt qui s'attache aux opérations militaires dans la Régence de Tunis et dans le sud de la province d'Oran, la Petite République française vient de faire dresser une magnifique carte représentant tout le territoire de notre colonie algérienne et les territoires limitrophes.

Elle permet de suivre l'ensemble des opérations et sera complétée, s'il est nécessaire, au fur et à mesure des événements.

Entendez-vous la menace? résulte-t-elle assez de ces mots: les territoires limitrophes,

et de cette promesse de compléter au fur et à mesure des événements?

Les territoires limitrophes, qu'est-ce autre chose que les possessions de la Sublime-Porte? et la guerre avec la Porte peut-elle rester ainsi localisée sans tourner bien vite en guerre générale?

On ne doutera pas que la Petite République française ne soit bien renseignée.

L'Agence Havas, elle-même, parlait, il y a deux jours, des grands approvisionnements emmagasinés à Méchéria et à Géryville, points qui serviront de base aux opérations de cet automne.

L'expédition principale dans le Sud aura donc lieu en automne.

L'AFFICHE BLANCHE.

Le Journal de Maine-et-Loire publie les lignes suivantes, en réponse à l'affiche blanche que M. le préfet Schnerb a osé placarder avant-hier dans toutes les communes du département:

Les ministres responsables, dont le conseil forme aujourd'hui le gouvernement de la République, avaient seuls qualité pour démentir les nouvelles en question, et pour donner à ces démentis un caractère sérieux et officiel.

Les ministres n'ont rien démenti; — ils ont craint, sans aucun doute, d'engager leur responsabilité ministérielle, et ils ont prudemment passé la besogne à quelques-uns de leurs préfets, qui pourront être déshonorés le lendemain des élections, si les circonstances l'exigent, ainsi qu'il est probable.

On remarque, cependant, que tous ces mêmes ministres étaient moins circonspects, au début de la période électorale, alors qu'ils envoyaient à tour de rôle circulaires sur circulaires au Journal officiel, pour interdire à leurs agents, préfets et autres, toute immixtion, toute intervention dans la lutte électorale.

Les affiches blanches d'hier démontrent suffisamment à tous les électeurs ce qu'il

convenait de penser de toutes ces bruyantes protestations de neutralité et de non-intervention des préfets et agents de l'administration.

Voilà comment le gouvernement, ses ministres et ses agents tiennent leurs promesses.

Nous avons le regret de déclarer, d'ailleurs, après avoir lu et relu les déclarations de M. le préfet de Maine-et-Loire, que celles-ci ne peuvent, en aucune façon, modifier notre opinion, ni dissiper nos craintes au sujet des conséquences fatales et prochaines de l'aventure tunisienne et de l'insurrection arabe qui en est la suite, en Algérie.

Les faits sont là, et ils se dressent d'eux-mêmes contre les paroles imprudentes de M. le préfet.

La guerre n'est pas imminente, elle n'est pas à venir, elle existe — c'est un fait — elle dure depuis de longs mois déjà, au lieu de s'éteindre, elle s'étend chaque jour, se prolonge et s'aggrave en Tunisie et sur toutes nos frontières algériennes, sans que personne puisse en prévoir aujourd'hui la fin.

Pour éteindre ce dangereux foyer d'incendie, le général Saussier parcourt depuis un mois toute l'Algérie; il était hier à Oran; il est aujourd'hui à Tunis.

L'armée est décimée par les chaleurs, par les marches, par les maladies, — et cependant l'insurrection est telle dans tout le pays Arabe, que nos généraux reconnaissent tous la nécessité de se préparer à frapper un grand coup, dès que l'époque des chaleurs permettra à nos troupes d'opérer et de marcher en avant.

Voilà la vérité. Le gouvernement, nous dit M. le préfet, ne mobilisera, ni un, ni plusieurs corps d'armée.

Si le gouvernement espère encore pouvoir se dispenser de recourir à une mobilisation générale ou partielle, il est certain, cependant, que pour fournir au général Saussier les renforts qui lui seront nécessaires et qu'il a déjà demandés, il faudra diriger

Rien de plus étrange que cet animal, répandu dans les Indes, mais fort rarement présenté aux regards des Européens.

Dans Angers on commençait à s'entretenir de ce curieux échantillon de la faune asiatique. Ainsi qu'il arrive lorsqu'une réputation s'établit, les visiteurs se faisaient nombreux. Aux heures où l'on se promène, la cabane se trouvait parfois trop petite. Il fallait que les derniers venus attendissent sur l'esplanade la sortie de ceux qui s'étaient montrés les plus diligents.

L'oiseau-cheval se trouvait à l'une de ses heures de succès pendant que deux jeunes filles, accompagnées d'une gouvernante, suivaient le long ruban d'asphalte qui se déroule sur les boulevards. De temps en temps, l'une d'elles s'essuyait les yeux. Alors l'autre disait à demi-voix:

— Ne pleurez donc pas, Françoise. Il ne faut pas se désoler d'avance.

— Savoir mon oncle si malade et me séparer de mon père!

— L'un peut se guérir, l'autre reviendra bientôt. Je suis vraiment désolée, ma chère amie, de vous voir, à cause de moi...

— Mais non, Miguette, mais non, ce n'est pas seulement pour vous que je suis fidèle à notre projet.

— Il fallait refuser à miss Ellen de vous prêter à son désir. Vous avez déjà eu à subir l'assis-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

HAÏRE LE TIANEC

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

(Suite)

Au bord de l'esplanade appelée Champ-de-Mars s'élevait depuis quelques jours une petite cabane d'une construction fort élémentaire. Quatre pieux enfoncés dans le sol; des lattes les reliant entre eux; une barre de fer, retenue par deux écrous, formant solive; une étoffe goudronnée étendue comme toit de manière à écarter toute humidité; enfin une toile, tournée autour de la cabane et clouée aux quatre angles de trois des côtés, tandis que, sur le quatrième, on avait remplacé un des clous inférieurs par une boucle, afin de pouvoir entrer et sortir à volonté; tels étaient, dans leur analyse complète, les matériaux employés pour cette hutte primitive.

Lorsque le soleil la pénétrait d'un clair rayon, il donnait à la toile assez de transparence pour qu'on pût apercevoir un cylindre suspendu à la barre de fer. On n'avait pas à demander quel était

l'objet ainsi balancé, car, sur une bande de percale, attachée au-dessus de la cabane, on lisait:

L'OISEAU-CHEVAL

L'ANIMAL LE PLUS CURIEUX DE L'ASIE. MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE À QUI LE VERRA SE REPOSER PENDANT CINQ MINUTES. PRIX D'ENTRÉE: UN FRANC.

Une femme demeurait stationnaire près de ce trésor dont elle était sans doute la propriétaire en même temps que la gardienne. De temps en temps, elle s'asseyait sur un pliant; le plus souvent, elle restait debout, appuyée contre le poteau qui supportait la cheville de clôture.

Cette femme, grande et maigre, était jeune encore. Sur sa nuque, ses cheveux à peine grisonnants se lardaient en masse apulente. Les traits de son visage étaient d'une régularité sculpturale. Mais, si elle avait la beauté d'une statue de marbre, elle en conservait également la pâleur. Elle était vêtue d'une robe noire et d'un châle de couleur sombre que, par moments, elle rejetait comme un plaid sur ses épaules. Un vieux chapeau de crêpe couvrait sa tête, et un long voile de deuil flottait autour de son front.

Tous ces vêtements avaient un aspect sordide qui accusait à la fois la misère et la lassitude. Cette femme avait porté le poids de la vie; il suffisait de la voir pour le comprendre; et, cependant, le sentiment qu'elle inspirait n'était pas celui de la pitié. Plus que les douleurs, les passions violentes

se lisaient sur ses traits fatigués. Quand elle se redressait, se croisait les bras et, appuyée contre le montant de bois, laissait errer ses regards dans le vide, on aurait dit une de ces figures fatales que, dans les rêves de ses poètes, l'anti-quité plaçait au seuil des lieux maudits par le Destin.

Lorsque, cédant à une curiosité bien légitime, un passant demandait à pénétrer dans l'étroite enceinte, l'étrangère, sans dire une parole, détachait la toile et la soulevait avec un geste dédaigneux. En s'inclinant un peu, le visiteur entrait dans la cabane.

Là, justifiant le défi jeté au public, s'agitait, se tourmentait, se débattait l'oiseau-cheval, l'animal le plus curieux de l'Asie, qui, en réalité, était simplement un Roussette-Édul. Tantôt il levait sa tête velue, rousse comme celle d'un écreur et dont la structure carrée lui a valu son surnom, il tendait avec effort sa langue déliée comme un dard; tantôt il se laissait retomber sur ses deux pattes d'un noir d'ébène, il déployait subitement ses ailes, également noires, pareilles à celles d'une chauve-souris gigantesque; il s'en enveloppait ainsi que d'un funèbre manteau; ou bien, faisant jouer un ongle mobile placé à leur extrémité supérieure, il se servait de cet ongle comme d'un doigt sinistre pour s'accrocher aux barreaux de sa cage qui grinçaient sous cette étroite de griffon.

ger sur l'Afrique et la Tunisie un grand nombre d'autres quatrièmes bataillons, — ce qui est le seul moyen d'éviter la mobilisation partielle ou générale.

Quant à l'état sanitaire de nos troupes de Tunisie et d'Algérie, les familles de nos soldats savent à quoi s'en tenir, mieux que M. le préfet Schnerb. Les lettres de nos compatriotes et leurs actes de décès sont là, qui arrivent chaque jour et qui parlent plus haut que toutes les dénégations du préfet.

Nous avons donc le regret, nous le répétons, de garder toutes nos appréhensions relatives aux conséquences déplorables et désastreuses de la folle expédition de Tunisie, et cela étant, nous avons le droit et le devoir de dire aux électeurs, à tous nos concitoyens :

- « Si vous voulez arrêter les conséquences de la guerre commencée, ne nommez pas, au vote du 21 août, des candidats républicains qui vous cachent la vérité et qui approuveront par esprit de parti, ou qui encourageront ces aventures.
- « Choisissez, pour plus de sûreté, des députés indépendants dont le programme est celui-ci :
- « Plus de guerres inutiles, plus de guerres d'invasion ou de conquête ! »
- « Qu'on laisse nos enfants à leurs ateliers et à leurs charrues ;
- « Et qu'on n'expose plus le travail national et nos propriétés aux lourdes contributions de guerre. »

H. FAUGERON.

## Chronique générale.

**LA CANDIDATURE OFFICIELLE.** — Le *Journal de Loir-et-Cher* affirme que les soldats de la garnison de Blois ont été réquisitionnés pour faire les bandes d'imprimés des candidats officiels.

A Montauban, toutes les affiches portant le nom du candidat conservateur de la 4<sup>e</sup> circonscription ont été enlevées pendant la nuit.

Près de Montluçon, un maire a présidé une réunion publique dans la salle même de la mairie.

La candidature officielle est supprimée, mais une cinquantaine de fonctionnaires briguent les suffrages des électeurs ; la candidature officielle est supprimée, mais la grande et la *Petite République française* publient une liste des candidats agréables à M. Gambetta. Quand on fait les choses si ouvertement, si publiquement, à quoi bon l'hypocrisie ?

L'*Estafette* reçoit de plusieurs départements, au sujet des élections, qu'en dépit de ses protestations écrites, le gouvernement fait de la candidature officielle à outrance. Tout candidat hostile est combattu avec impudence et on ne recule devant aucun moyen

tance à ce mariage. Dans la disposition d'esprit où vous êtes...

— Pourquoi ferais-je porter aux autres le poids de mon chagrin ? Depuis ce matin, miss Ellen a mal à la tête : un moment de distraction va peut-être la soulager.

— C'est demain que part M. Hardellier ?

— Oui, demain soir. Pauvre père ! Je n'ose le retenir. Si, avant son arrivée, mon oncle s'affaiblissait encore, je me reprocherais de n'avoir pensé qu'à moi.

— L'égoïsme n'est pourtant pas votre défaut. Il me semble que c'est plutôt celui de madame votre tante.

— Ne la condamnez pas trop tôt. Elle est si triste et si fatiguée ! Pourquoi irais-je, par ma présence, augmenter encore ce qu'elle souffre ?

— Vous pourriez vous mettre à l'hôtel.

— Mon oncle ne le permettrait pas. Il s'irriterait contre sa femme. Lorsque, d'un acte sans utilité, des résultats fâcheux peuvent naître, il est évident qu'en doit s'abstenir. Mon père le comprend bien ainsi, car il a été le premier à me conseiller ce sacrifice.

— Peut-être monsieur votre oncle n'est-il pas aussi atteint que votre tante le dit ?

— J'aime à l'espérer. Dans ce cas, vous pensez bien que mon père abrégera son absence.

— Et vous êtes décidée à revenir à Angers ? Je

pour faire triompher celui qui a été choisi par le cabinet ou par le comité de la rue de Suresnes. Magistrats, fonctionnaires, maires, gardes-champêtres, toutes les influences sont mises en jeu avec un cynisme qui ne connaît plus de borne.

Le 16 mai est dépassé, et si la Chambre de 1881 montrait autant d'exigences que celle de 1877, le nombre des invalidations à prononcer pour pression électorale serait prodigieux.

### LES EXPLOITS DE LA RÉPUBLIQUE.

On n'a pas oublié que, pendant le 16 mai, le *Bulletin des Communes* était accusé de calomnie par les 363 pour avoir imprimé les lignes suivantes à leur sujet :

- « Si vous nommez ces hommes, s'ils reviennent aux affaires, voici ce qu'ils feront :
- « Ils bouleverseront toutes les lois.
- « Ils désorganiseront la magistrature.
- « Ils désorganiseront l'armée.
- « Ils désorganiseront les services publics.
- « Ils persécuteront le clergé.
- « Ils poursuivront les évêques.
- « Ils détruiront la liberté de l'enseignement.
- « Ils fermeront les écoles libres et rétabliront le monopole.
- « Ils porteront atteinte à la propriété privée et à la liberté individuelle.
- « Ils remettront en vigueur les lois de violence et d'oppression de 1792.
- « Ils expulseront les ordres religieux et ouvriront les portes de la France aux hommes de la Commune. »

Les radicaux, furieux, demandaient des poursuites contre les auteurs du *Bulletin* qui les calomniaient odieusement, à les entendre.

Aujourd'hui, on voit si le *Bulletin* était dans le vrai. Pas un des points de cet odieux programme qui ne soit réalisé et dépassé.

Le *Temps* reçoit de Licques (Pas-de-Calais) la dépêche suivante :

« Une réunion publique a eu lieu mardi à Licques. M. Dohamel, dans un discours passionné, n'a pas craint de compromettre la personne du Président de la République en affirmant que M. Jules Grévy était partisan de la Constitution et de la suppression de l'inamovibilité de la magistrature. »

Le *Télégraphe* a fait des calculs d'après lesquels il pourra se constituer, aussitôt après la validation, une majorité républicaine forte d'environ 375 membres, laquelle constituera le gouvernement.

Ce journal ajoute : « M. Gambetta sera sans doute désigné pour prendre le pouvoir : on tient pour certain qu'il est disposé à l'accepter. »

Le même journal dit encore qu'à la suite de la réunion de Charonne, M. Rabagny aurait émis l'avis d'organiser, dans les quarante-huit heures, une vaste réunion publi-

le comprends. Pour échanger plus rapidement les lettres et les télégrammes...

— Cette raison seule suffirait. Mais, en outre, je ne pourrais pas facilement refuser l'entrée de Valbois aux personnes qui voudraient m'aider à supporter ma solitude ; et je ne trouverais ni agréable, ni même convenable de tenir cour plénière pendant que mon père serait au loin. Je le fais plus souvent pour lui que pour moi, je vous l'assure.

— Vous êtes pourtant regardée comme une des jeunes reines du moment.

— Quelle folie ! dit en souriant Françoise dont les beaux yeux étaient encore humides.

— Dernièrement, ne cherchait-on pas de nouveau les plus jolis propos pour célébrer votre empire ?

— Ah ! oui, répondit M<sup>lle</sup> Hardellier, dernièrement nous nous amusions, nous nous réjouissions, nous souhaitions à mon père un bonheur sans mélange. Et, quelques jours plus tard, une lettre venait le jeter dans la tristesse, dans l'inquiétude, le séparer de moi... Voilà les sécurités de cette vie !

Elles se trouvaient alors proches de la cabane. L'étrangère comptait l'argent remis par des visiteurs. Quand elle eut terminé, elle se retourna pour soulever la toile. M<sup>lle</sup> de la Joussetière l'aperçut. A l'instant, ses sourcils se contractèrent, et,

que, où les candidats intransigeants seraient invités à venir exposer leurs doctrines. M. Gambetta aurait repoussé cette proposition, disant que rien, dorénavant, ne saurait désarmer la faction.

Serait-il vrai que, malgré les ordres donnés récemment pour rappeler qu'aucun journal ne doit entrer dans les casernes, on ait lu dans les casernes de Paris les journaux reproduisant le discours de M. Gambetta ?

On lit dans la *Patrie* :

« Est-il vrai que l'on construit dans les chantiers de la Seyne des navires de guerre pour le service de la Grèce ?

« Est-il vrai que M. Gambetta a reçu il y a trois mois la visite du capitaine torpilleur *Callithéa* qui a été construit dans ces chantiers ? »

La *République française* avait promis de publier in extenso le texte du discours que M. Gambetta a prononcé mardi soir à Belleville.

La *République française* s'est bornée à publier les injures que l'orateur a échangées avec ses électeurs :

« Braillards ! — Gueulards ! — Impuissants ! — Energumènes ! — LACHES ! — Gens sans pudeur ! — Gens sans conscience ! — Gens payés pour dire : Non ! — Gens qui ne savent pas ce qu'ils disent ! — ESCLAVES IVRES ! qu'il saura bien trouver au fond de leurs repaires ! »

C'est assez joli, n'est-ce pas, pour un futur chef d'Etat ?

Voici sur la réunion de Charonne des détails dont nous pouvons garantir l'exactitude :

A l'issue de la réunion, M. Gambetta a été pris d'une suffocation ; un médecin a été appelé. M. Gambetta a eu un crachement de sang. Pendant toute la nuit il a été très-agité.

Ses amis, MM. Spuller, Ranc, Germain Casse, sont accourus.

Les ambassadeurs ont télégraphié à leur gouvernement respectif tous les incidents de la réunion ; ils ont surtout reproduit les apostrophes virulentes de M. Gambetta à ses contradicteurs. Un tel langage, digne de la mère Angot, n'est pas de nature à concilier à M. Gambetta la sympathie des cours européennes.

Le *Citoyen*, de Paris, apprécie dans les termes qui suivent l'échec subi mardi à Charonne par M. Gambetta :

« Gambetta doit savoir ce que vaut sa popularité aujourd'hui.

» Hier soir, rue Saint-Blaise, à Charonne,

pendant un instant rapide comme un éclair, elle cessa d'avancer. L'idée que Françoise avait appelée fantasque et ridicule n'était que singulièrement juste : au portrait caché dans le médaillon de Miguolle, la femme pâle ressemblait,

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'*Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Le Caire et le Nil (1<sup>re</sup> série). — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Une exécution sous Charles-Quint. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Attendant le bac, par A. Brunet. — Le Mariage de Gabrielle, par Daniel Lesueur. — Bulletin financier, par Plutus. — La préparation de l'opium en Chine. — Courrier des Modes. — Échecs.

GRAVURES : Statue de Carnot, destinée à la ville de Nolay (Côte-d'Or). — Le Caire et le Nil (première série) ; (six gravures). — Exécution des membres de la Sainte-Ligue sous le règne de Charles-Quint, tableau de M. A. Gisbert. — Revue comique du mois. — (douze gravures). — Attendant le bac, d'après l'aquarelle de M. G. Clausen. — Préparation de l'opium en Chine. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50, trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

dans un chantier préparé pour les besoins de la circonstance, le grand-prêtre de l'opportuniste avait invité tous ses électeurs pour leur faire un discours que nous connaissons tous de longue date.

Nous sommes loin de l'époque où la parole de Gambetta était écoutée avec curiosité, sinon respect, et il a passé beaucoup d'eau sous le pont opportuniste, de discours stéréotypés, faire parade de violation de programmes et de principes.

Après dix années de cette politique inqualifiable, que M. Gambetta a infligée à la France, le peuple finit par comprendre, et il crie alors quand on vient lui servir le même plat.

M. Gambetta n'a pu parler hier soir, parce que dans un milieu électoral où il venait solliciter quelque chose il a voulu imposer sa dictature dans la personne de son comparse Métévier.

Le peuple a sifflé ; c'est bien fait. Il lui a fait comprendre qu'il ne voulait pas de dictateur.

C'est une leçon donnée à toute la France, et l'on peut dire dès aujourd'hui que l'opportuniste a du plomb dans l'aile.

Gambetta ne pouvant pas parler, il parlait autrefois en maître, c'est un symptôme.

Le lion du jour a reçu un soufflet. Si les candidats tirent bon parti de l'humiliation qui lui a été infligée au chantier de la rue Saint-Blaise, ils pourront rendre au pays un très-grand service. Ils pourront le débarrasser à tout jamais de ce salimbanque qui a dansé sur toutes les cordes politiques.

Assez de tréaux et pas tant de parade !

Plus de probité et moins d'appétits ! Et nous verrons ensuite les innombrables soldats de la grande armée opportuniste venir éirer les bottes des révolutionnaires, car ces gens-là sont capables de toutes les bassesses et de toutes les pannes.

Qu'on accueille donc partout par des huées et des sifflets les apôtres de l'immorale politique des résultats, et l'on sauvera la France.

C'est, après tout, la seule manière de châtier les Gambettistes.

Les fusils auraient tort de parler. — *Achille Secondigné.*

### L'OPPORTUNISME AU CIRQUE D'HIVER.

MM. Floquet et Lockroy, députés d'extrême gauche, mais quelque peu opportunistes, ont été traités avant-hier, dans une réunion tenue au Cirque d'Hiver (11<sup>e</sup> arrondissement), comme avait été traité le citoyen M. Gambetta à Charonne.

Cinq mille citoyens étaient là réunis dans la vaste enceinte. Le citoyen Aubert venait d'être élu président, lorsque les cris : Paulard ! Paulard ! Nous voulons Paulard ! éclatèrent, appuyés par une bordée de sifflets.

Vainement le président voulut-il prendre la parole pour l'élection des assesseurs ; on étouffa sa voix, on persista à réclamer Paulard, on hue, on siffle, on grogne, on glapit.

M. Floquet intervint ; il proposa de nommer le citoyen Paulard premier assesseur. Celui-ci s'élança sur l'estrade, boulevola les commissaires qui voulaient l'arrêter, s'adressant au président, il l'apostropha en ces termes : « Le peuple m'a nommé président, je veux être président. » Et, expulsant le citoyen Aubert, il s'installa au fauteuil de la présidence.

A ce moment un autre citoyen, membre dit-on, du comité socialiste, se jeta sur les commissaires de la réunion. C'est le signal de la mêlée : on se prend à la gorge, on se prend aux cheveux, et les coups de poing de pleuvent.

Le citoyen Aubert se couvre et déclare la séance levée. Tout à coup, une des portes de l'enceinte cède sur la pression de dehors et deux ou trois cents personnes se ruent sur le bureau.

Le citoyen Labusquière, candidat du Parti ouvrier, perché sur la table, brandissant une canne plombée, annonce qu'on ne lèvera pas la séance.

Survient M. Lockroy ; il veut parler, les poings se dressent contre lui. Il proteste, les poings menaçant de s'abattre sur sa personne ; quelques socialistes l'empoignent par les jambes et veulent le repêcher ; ses amis accourent à son secours, l'abandonnent

le portent dans un couloir où s'est réfugié M. Floquet.

Puis les deux candidats s'échappent par une porte donnant dans la rue de Crussol où ils sont l'objet d'une ovation de la part de leurs amis.

Restés maîtres du champ de bataille, les socialistes ouvrent un semblant de débats; le citoyen Labusquière monte sur la table placée sur l'estrade et prononce un discours au milieu d'un violent tumulte. Les vainqueurs abandonnent bientôt les positions conquises pour gagner la rue où ils se lient, pendant quelque temps encore, à de bruyantes manifestations.

Pour obtenir l'évacuation de la salle, il a fallu recourir au même moyen qu'à Belleville, — éteindre les lustres! L'obscurité complète a mis un terme à cette orgie tapageuse. — La suppression du gaz joue maintenant le même rôle que jadis les pompes du maréchal Lobau.

Dans cette mêlée indescriptible où l'on entendait tous les cris, excepté le langage humain, les deux candidats ont disparu sans pouvoir se faire entendre. Un journal républicain dit même que M. Lockroy a été tellement pressé dans une poussée qu'il a fallu l'emporter presque sans connaissance.

### La question d'argent.

On répète, et beaucoup de gens se figurent que la République est le moins cher des gouvernements. — Rien n'est plus inexact.

Je ne veux point parler de l'aggravation des impôts, qui est la conséquence de nos désastres: il faut bien payer la rançon de la patrie. Mais, réserve faite de ces dépenses que la République ne saurait restreindre, nous n'aurons point de peine à démontrer que le gouvernement actuel coûte plus au contribuable et lui rapporte moins que ceux qui l'ont précédé.

Croyez-vous, par exemple, que l'économie d'un roi et de sa cour soit une véritable économie? Que de pompes, que de fêtes envolées, que de luxe évanoui au lendemain de l'éroulement du trône! Cet argent que la nation donnait au souverain pour faire figure, retombait en pluie de commandes sur tous les corps de métiers. En réalité, la famille régnante et la cour rendaient au pays plus qu'elles n'en avaient reçu. Mais ce n'est pas tout.

Vous croyez peut-être que le budget des employés de l'Etat a diminué depuis qu'il est allé de millions de la liste civile. Erreur! Il s'est accru de soixante-quatre millions. Faites donc après cela l'économie d'une tête couronnée. Ces millions-là ne pesaient pas bien lourdement sur la fortune publique, si les affaires marchaient bien, si plusieurs de nos industries ne traversaient une crise désastreuse. Mais nos laboureurs savent où le bât les blesse: ils ne peuvent, depuis quelques années, établir l'équilibre entre le prix de revient de la culture et le prix de vente des produits agricoles.

Pourquoi? parce qu'il nous est impossible, sans le secours du gouvernement, de lutter contre la concurrence étrangère; et surtout contre la concurrence américaine. Impossible est bien le mot; on a calculé que l'hectare de terre de blé, qui nous coûte, à nous, de deux à quatre mille francs, suivant les régions, ne revient pas aux défricheurs américains à plus de vingt francs. — Les Etats-Unis d'Amérique peuvent réaliser de beaux bénéfices en livrant le blé sur nos marchés à raison de 17 fr. l'hectolitre — et l'hectolitre de blé revient à nos cultivateurs à 22 fr.

Comment ne pas nous laisser aller au découragement tant que le gouvernement ne mettra pas sur l'entrée des grains étrangers des droits assez élevés pour établir l'équilibre, c'est-à-dire pour que les produits américains ne puissent être vendus à un prix inférieur à la somme que nous dépensons à l'effet d'obtenir chez nous les produits similaires? Mais, dit-on, si l'on met un droit sur les blés étrangers, le pain se vendra plus cher. Non: tant que les blés étrangers pourront être livrés au prix de 22 ou 24 fr. (et ils le peuvent, lors même qu'ils seraient grevés d'un droit d'entrée de 5 fr. par hectolitre), il n'y a aucune raison, autre que le caprice et l'avidité des boulangers, pour que le prix du pain dépasse la proportion normale.

Et tous les millions qui nous seront payés par les étrangers serviront à dégraver d'autant les contribuables français.

Savez-vous ce que la France avait de dette publique avant la Révolution? A peine un milliard. Sous la Restauration, après toutes les guerres de la Révolution et de Napoléon I<sup>er</sup>, le budget des dépenses s'élevait à un milliard. Aujourd'hui nous acquittons chaque année près de quatre milliards de contributions de toute nature!

On vous dira: Les impôts rendent plus et rentrent mieux que jamais. Cela est vrai. Les électeurs payent bien: en font-ils pour cela mieux leurs affaires? Tout le monde sait bien que non. L'Etat, au lieu de se décerner à lui-même des félicitations, devrait plutôt adresser des remerciements aux contribuables, qui, malgré le peu qu'ils gagnent et le poids des charges qui les accablent, se montrent soucieux d'acquitter leurs dettes envers lui.

Le bénéfice, l'épargne n'augmentent pas en France depuis que les républicains sont au pouvoir, et chaque électeur est à même de s'en apercevoir.

On met cela sur le compte des mauvaises récoltes, et l'on se dit chaque année: « Nous serons plus heureux l'année prochaine. » Illusion fatale! Les difficultés contre lesquelles se débattent nos populations industrielles et surtout nos populations agricoles, ne sont point le résultat de circonstances passagères, mais la conséquence d'une loi économique invariable. Nous avons souffert l'année dernière, nous souffrons cette année, nous souffrirons l'année prochaine.

« Faites de bonne politique, disait un grand ministre de la royauté, le baron Louis, et je vous ferai de bonnes finances. »

Cela n'a jamais cessé d'être vrai. Notre état financier est mauvais, malgré les brillantes apparences que les républicains font miroiter aux yeux du pays, parce que la politique républicaine ne vaut rien.

Faisons de bonne politique (et pour cela il faut faire de bonnes élections), et notre situation économique redeviendra prospère.

La France consomme: elle produira; elle dépense: elle encaissera. C'est son rôle dans ce monde, et elle ne cesse de le jouer que lorsque les conservateurs cessent de détenir le pouvoir.

F. BERNARD (1),  
Ancien procureur de la République.

### EN AFRIQUE.

La France, journal républicain, reçoit de Tunis les dépêches suivantes, dont nous n'avons pas besoin de faire remarquer toute la gravité:

« Les nouvelles de l'intérieur sont mauvaises.

» On annonce qu'un grand nombre d'Arabes rebelles se sont rassemblés sous les ordres d'Ali-Ben-Khalifa, près de l'Enfidja, sur la grande route de Kairouan.

» D'autre part, les déserteurs tunisiens ont rejoint les insurgés des environs de Sousse et des troubles sont signalés de tous côtés.

» Le gouverneur de Sousse est impuissant à maintenir l'ordre. Les Arabes ne veulent plus reconnaître l'autorité du Bey.

» Le bruit court que, vendredi soir, les rebelles se seraient avancés jusqu'au camp de Gabès et auraient tué les sentinelles. Ils auraient été ensuite repoussés en laissant vingt hommes sur le carreau.

» 800 soldats déserteurs sont concentrés à Djemal et se prépareraient à marcher sur le camp tunisien dès qu'il serait formé aux environs de Kairouan. »

Sousse, 15 août.

Hier, à la tombée de la nuit, un tripolitain fanatique entra dans la ville par la porte de l'Ouest, sabre dégainé, en criant: *Jehed!* C'est-à-dire guerre sainte! sans qu'aucun gardien l'arrêtât.

Il s'est précipité dans la boutique d'un Maltais et a assassiné ce dernier en lui portant six coups de sabre, l'un à la gorge et quatre à la poitrine; il lui a coupé la main d'un sixième coup.

Ce forcené s'est ensuite mis à la poursuite d'un israélite vêtu à l'européenne. Quelques habitants de Sousse, voyant que l'affaire tournait sérieusement au tragique, se sont précipités sur lui, l'ont désarmé et l'ont conduit devant l'autorité locale qui l'a fait emprisonner en déclarant que c'était un fou.

Le soir même de l'assassinat, le vice-

consul d'Italie s'est fait ouvrir les portes de la prison et a eu un long entretien avec le meurtrier.

### La situation en Afrique.

Pendant le mois de juin, 236 malades ont été évacués sur Saïda, et 800 pendant le mois de juillet.

On compte 77 morts pour juin et 34 pour juillet, de fièvres diverses.

On a envoyé en Algérie ou en Tunisie cinquante-huit bataillons d'infanterie de ligne.

Ces cinquante-huit bataillons ont été empruntés, à raison de un par régiment, à cinquante-huit régiments en garnison en France.

Leur effectif a été porté à cinq cents hommes. Pour le compléter, il a fallu épuiser l'effectif total des régiments auxquels ils ont été empruntés.

— Selon l'*Estafette*, 23,000 (vingt-trois mille) hommes viennent de débarquer à Tunis!

— Les officiers affirment toujours que l'état sanitaire de nos troupes en Tunisie est excellent. Nous en avons pour preuve ce régiment de chasseurs à cheval qui est au repos à Tiarét, ne pouvant marcher faute d'effectif. Ses trois escadrons se composent de 340 hommes. Or, au 14 juillet, il y avait à l'hôpital 82 hommes malades et 4 morts!

Une section d'artillerie, envoyée d'une province de l'Ouest, et faisant partie de la colonne qui est campée en ce moment autour de Saïda, a cinquante-trois hommes malades sur cinquante-huit. Il en reste cinq pour faire le service.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 août.

Le bilan de la banque est assez satisfaisant; mais à Londres on a élevé le taux de l'escompte de 2 1/2 à 3 0/0. Les tendances générales du marché demeurent excellentes; on est à 118.22 1/2 sur le 5 0/0. L'amortissable ancien fait 87.80. L'italien est à 91.45.

La banque de Paris s'inscrit à 1.305. Le Crédit foncier est très-ferme à 1.695. Le Crédit foncier agricole d'Algérie est recherché.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la première assemblée générale constitutive de la Banque Transatlantique. Nos lecteurs savent que le capital de 50 millions est entièrement souscrit.

Les actions de la Société française financière se négocient à 982.50. On croit pouvoir s'attendre à un prochain mouvement sur ces titres.

Les actionnaires anciens du Phénix espagnol s'empressent de faire usage du droit d'option sur les actions nouvelles de la Compagnie. Ces titres sont à 650 francs.

Le Crédit général français a des cours très-soutenus à 785.

La Banque nationale est l'objet d'achats continus. Les cours actuels ne tarderont sans doute pas à être dépassés. On cote 635 l'action du Crédit foncier luxembourgeois. On fait 310 sur les Bons de l'Assurance financière.

La Banque de Prêts à l'Industrie est fort bien tenue à 620. Le marché de cette valeur est large et animé.

Les progrès de l'action du Crédit de France se poursuivent assez rapidement. On est à 750. Les primes sont recherchées avec un écart assez important.

Lyon, 1,850; Midi, 1,300.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Les petites Sœurs des pauvres de l'ordre de Saint-François ont reçu des soldats à loger aux derniers passages de troupes à Saumur.

Cela se conçoit: en leur donnant des charges, on atteint les ressources des pauvres. C'est tout à fait républicain.

L'orphelinat Saint-Joseph a été favorisé de la même façon. Nos gouvernants, on le voit, n'oublient point de pressurer les religieuses qui s'occupent des orphelins que l'ouvrier malheureux leur confie.

On envoie d'Elven (Morbihan) le joli rapport suivant au *Petit Breton*:

« Lundi dernier, M. de Montluc, préfet du Morbihan, M. Planacassagne, secrétaire général, et une autre personne, voulaient se rendre à Elven. Ils prirent, au lieu du train de Nantes, le train de Paris dont le premier arrêt est à Questembert. En passant devant la gare d'Elven, M. de Montluc mit le nez à la portière en poussant des cris désespérés: « Je suis le préfet, s'écriait-il, arrêtez, arrêtez! » Mais le train allait toujours, le mécanicien faisait la sourde oreille et M. de Montluc et ses acolytes ne purent descendre qu'à Questembert.

» Là, il y eut grand tapage; on ne pouvait, pour le bon plaisir de M. le préfet, revenir en arrière. Aussi M. de Montluc dut se caser dans le fourgon d'un train de marchandises et revenir lentement à Elven. La pluie tombait, et le premier magistrat du département cherchait en vain un véhicule. Dans la cour, il vit une voiture: un employé se chargea de remettre la requête au propriétaire; mais ce dernier, réactionnaire

avéré, répondit sans pitié: « S'il s'agissait d'un pauvre diable, je mettrais volontiers ma voiture à sa disposition; mais M. le préfet étant le plus agile coureur du département, ne saurait en avoir besoin; sur ce, serviteur... »

» Que devint M. le préfet? L'histoire ne nous l'apprend pas. Nous aimons à croire qu'il trouva un gîte garantissant sa précieuse personne contre les inconvénients des rhumes d'été. »

### Faits divers.

Voici une légende qui court les rues en ce moment à Oran, à Tlemcen, à Sidi Bel-Abbès, enfin dans toutes les principales villes de la province oranaise.

On a dit que Bou-Amena n'avait que 42 ans; ce qui suit tendrait à lui en donner 47.

Un matin du mois de mars 1844, le gouverneur de l'Algérie, le général Bugeaud (il ne fut créé maréchal qu'en septembre 1845) dirigeait une colonne expéditionnaire entre Remchi et Tlemcen; la saison des rosées n'était point terminée, et sur chaque brin d'herbe scintillait une perle humide.

Un petit pâtre arabe, d'une dizaine d'années au plus, contemplant, mélancoliquement appuyé sur sa matraque et tout en surveillant son troupeau, les uniformes français et les fusils, dont les canons brillaient aux rayons du soleil levant.

Le général Bugeaud, apercevant le gamin, piqua aussitôt vers lui. Ce soldat brusque et cassant avait de ces manières d'agir.

— Que penses-tu, lui dit-il, de l'aspect de cette belle armée?

Le pâtre ne bougea point.

— M'as-tu entendu?

Le pâtre leva la tête et fixa le général.

— Ah ça! répondras-tu? fit le général en tirant son sabre et en lui saisissant le poignet.

— Je pense, dit alors le petit bonhomme, en étendant la main pour désigner la prairie, je pense que les herbes mêmes pleurent en te voyant, toi et tes soldats.

Bugeaud le lâcha.

— Va, lui dit-il, tu es brave, je te fais grâce de la vie. Comment t'appelles-tu?

— Que t'importe?

— Je veux le savoir.

— Bou-Amena.

— C'est bien.

Et le général regagna la colonne.

Si l'épisode n'est point vrai, du moins est-il bien trouvé. Mais on peut voir par là combien on s'occupe en Algérie de l'agitateur arabe. La légende s'en mêle, c'est mauvais signe.

Deux électeurs bien natures: M. A.

Le comte de D... se rend au scrutin, à cheval, escorté d'un électeur, son domestique.

A mi-chemin, le comte, s'adressant à son groom, lui dit:

— Pour qui votes-tu?

— Pour M. C...

— Moi, répond le comte, je vote pour M. A... ainsi ta voix balancerait la mienne, rentrons!

\*\*\*

Le comte de D... se rend au scrutin, à cheval, escorté d'un électeur, son domestique.

A mi-chemin, le comte, s'adressant à son groom, lui dit:

— Pour qui votes-tu?

— Pour M. C...

— Moi, répond le comte, je vote pour M. A... ainsi ta voix balancerait la mienne, rentrons!

\*\*\*

Le comte de D... se rend au scrutin, à cheval, escorté d'un électeur, son domestique.

A mi-chemin, le comte, s'adressant à son groom, lui dit:

— Pour qui votes-tu?

— Pour M. C...

— Moi, répond le comte, je vote pour M. A... ainsi ta voix balancerait la mienne, rentrons!

\*\*\*

Le comte de D... se rend au scrutin, à cheval, escorté d'un électeur, son domestique.

A mi-chemin, le comte, s'adressant à son groom, lui dit:

— Pour qui votes-tu?

— Pour M. C...

— Moi, répond le comte, je vote pour M. A... ainsi ta voix balancerait la mienne, rentrons!

\*\*\*

Le comte de D... se rend au scrutin, à cheval, escorté d'un électeur, son domestique.

A mi-chemin, le comte, s'adressant à son groom, lui dit:

— Pour qui votes-tu?

— Pour M. C...

— Moi, répond le comte, je vote pour M. A... ainsi ta voix balancerait la mienne, rentrons!

\*\*\*

Le comte de D... se rend au scrutin, à cheval, escorté d'un électeur, son domestique.

A mi-chemin, le comte, s'adressant à son groom, lui dit:

— Pour qui votes-tu?

— Pour M. C...

— Moi, répond le comte, je vote pour M. A... ainsi ta voix balancerait la mienne, rentrons!

\*\*\*

Le comte de D... se rend au scrutin, à cheval, escorté d'un électeur, son domestique.

A mi-chemin, le comte, s'adressant à son groom, lui dit:

— Pour qui votes-tu?

— Pour M. C...

— Moi, répond le comte, je vote pour M. A... ainsi ta voix balancerait la mienne, rentrons!

\*\*\*

Le comte de D... se rend au scrutin, à cheval, escorté d'un électeur, son domestique.

A mi-chemin, le comte, s'adressant à son groom, lui dit:

— Pour qui votes-tu?

— Pour M. C...

— Moi, répond le comte, je vote pour M. A... ainsi ta voix balancerait la mienne, rentrons!

(1) Ce que doit savoir un électeur en 1881. 10 centimes. Paris, Palmé.

# Plus d'ASTHME

## SUFFOCATION et TOUX

Indication gratis franco.  
Ecrire à M. le C<sup>te</sup> CLERY à Marseille.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »  
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé, dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-

dissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.  
Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.  
Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.  
Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.  
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND;

BESSON, successeur de TEXIER, J. ROUSSEAU, pharmacien et épiciers, — Du BARRY et C<sup>ie</sup> (limitée), 8, rue Castiglione, Paris.

### CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
h.	matin.	h.	matin.
8	25	10	31
11	15	7	39
1	17	4	55
4	55		
7	50	11	48

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
h.	matin.	h.	matin.
5	50	9	13
8	35	5	17
12	15	3	50
6	45	10	47

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.  
P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 AOUT 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	86	20	»	Comptoir d'escompte	1070	55	»	C. gén. Transatlantique	600	5	»
3 % amortissable	87	60	»	Credit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1910	»	»
3 % amortissable nouveau	86	20	»	Credit Foncier, act. 500 fr.	1680	»	»	Société autrichienne	800	»	»
4 1/2 %	116	85	»	Obligations foncières 1877	359	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	117	95	»	Obligations communales 1879	452	50	»	Est	389	50	»
Obligations du Trésor	510	»	»	Oblig. foncières 1879 3 %	452	50	»	Midi	389	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	511	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	760	»	»	Nord	400	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	234	»	»	Credit mobilier	747	50	»	Orléans	392	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506	50	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1825	»	»	Ouest	390	»	»
1865, 4 %	519	»	»	Midi	1295	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	390	»	»
1869, 3 %	400	»	»	Nord	2020	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	396	»	»
1871, 3 %	394	50	»	Orléans	1380	»	»	Paris-Bourbonnais	389	50	»
1875, 4 %	518	»	»	Ouest	870	»	»	Canal de Suez	577	50	»
1876, 4 %	515	50	»	Compagnie parisienne du Gaz	1556	25	»				
Banque de France	5860	»	»								

### CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 — —	omnibus-mixte.
1 — 35 — —	soir.
3 — 32 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers).

  

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière.

### PURGE LEGALE

Notification a été faite :  
Suivant exploit de Bourasseau, huissier à Saumur, en date du dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré,  
A la requête de M. le comte Ernest de Contades, propriétaire, demeurant au château de Launay, commune de Lourdes-Rochemenier, agissant en qualité de maire de la commune de Lourdes-Rochemenier, élisant domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, constitué pour lui,  
A M. le procureur de la République près le tribunal civil de Saumur, en son parquet, au Palais-de-Justice de ladite ville;

De la copie d'une expédition d'un acte dressé au greffe du tribunal civil de Saumur, le vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré, contenant le dépôt fait audit greffe, de la copie dûment collationnée et enregistrée d'un acte passé devant M<sup>e</sup> Tauréau, notaire à Doué-la-Fontaine, le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré et transcrit, contenant vente par M. Lucien Mauriceau, propriétaire, demeurant à la Lucazière, commune de Lourdes-Rochemenier, au profit de la commune de Lourdes-Rochemenier, ce accepté par M. de Contades, des qualités, dûment autorisé à cet effet par arrêté préfectoral en date du cinq avril dernier, de dix-sept ares soixante centiares de terre, à prendre dans une plus grande pièce, située au bourg de Lourdes-Rochemenier, ladite portion joignant au nord et au levant le surplus de la pièce, au midi la route départementale n° 2 de Doué à Angers, et au couchant M<sup>me</sup> veuve Réveiller-Percher, pour le prix principal de seize cents francs, stipulés payables le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-deux, avec intérêts à raison de cinq pour cent par an, à compter du vingt-quatre juin dernier;

Avec déclaration à M. le procureur de la République que cette notification lui est faite pour qu'il ait à prendre sur cet immeuble telle inscription d'hypothèque légale qu'il jugera convenable, dans le délai de deux mois, à partir de ce jour, et que faute par lui de ce faire dans ledit délai, et celui-ci passé, cet immeuble demeurera affranchi de toute charge de cette nature;

Avec déclaration, en outre, que les

anciens propriétaires de cet immeuble sont, indépendamment du vendeur : 1° M. Lucien Mauriceau, ancien notaire, propriétaire, décédé à Lourdes-Rochemenier, le quinze février mil huit cent cinquante-deux; 2° M. Louis-Georges-Jean-Jacques Mauriceau, décédé à Grézillé, le dix-huit septembre mil huit cent quarante-un; 3° M. Georges-Gregoire Mauriceau, décédé à Paris;

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris, sur ces immeubles, des inscriptions d'hypothèques légales, n'étant pas connus du requérant, il ferait publier cette notification dans un journal judiciaire, conformément à l'avis du conseil d'Etat, du neuf mai mil huit cent sept.

Pour extrait, dressé par l'avoué-licencié soussigné.  
Saumur, le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-un.  
(530) BEAUREPAIRE.

### A LOUER

PRÉSENTMENT.

Pour cause de décès.

### L'HOTEL DE LA PROMENADE

Rue Beaurepaire, à Saumur.

S'adresser à M. GAMICHON, quai de l'Ecole-de-Cavalerie. (500)

### A LOUER

### A ARRENTER OU A VENDRE

### UNE MAISON

AVEC JARDIN

Sise à Villebernier.

Propre à tout commerce, occupée autrefois par M. Tesnier.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve CAHOUEZ, rue du Roi-René, Saumur. (521)

### A VENDRE

### BON VIN ROUGE

Des environs de Saumur.

S'adresser à M. BAZILLER, propriétaire à Riou. (487)

### A VENDRE

### Un Chien épagneul,

BIEN DRESSÉ.

S'adresser à M. BELLOUIN, au Coudray.

### A VENDRE

### UN BON CHIEN ÉPAGNEUL, agé

d'un an.  
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### GRANDE ET BELLE VENTE MOBILIÈRE

A la salle des ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Le mercredi 24 août 1881, à midi précis.

### DÉSIGNATION.

Meubles meublants de toute sorte, armoires, commodes, secrétaires, époungures, literie de maître de premier choix, grande quantité d'excellent linge.

Cristaux, tapis, rideaux, tables, chaises, fauteuils, etc., etc.

Selles et coffre-fort.

Une très-belle glace à bandes.

Couvertures, couvre-pieds, garnitures de fenêtres et garniture de cheminée.

Vins fins de Bordeaux en bouteilles, des années 1870, 1872 et 1873.

Autres meubles et ustensiles de ménage et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,

(531) CH. MILLION.

### AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, n° 9 et 11,

et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1,

En face le Square, à Saumur.

### ON DEMANDE DE SUITE

1° Une première ouvrière

très-capable;

2° Un apprenti pour le

commerce. (460)

1 FRANC PAR AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

## Le Moniteur des Valeurs à Cots

(Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et Étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres : UN FRANC PAR AN

### Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

## GUERIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY et autres négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

## LOTION ÉPIDERMALE

Toutes taches de rousseur, masque et boutons, disparaissent en trois semaines. — Flacon : 2 fr. 50. — Constatacion médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons, contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GIRAULT. (484)

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinagre

## COSMYDOR

Les Hygiénistes de notre époque recommandent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinagre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et des Santé. Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour le soin de leur Toilette.

(En faire usage quotidiennement)

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE

Entrepôt Général : 25, Rue Bergère, à Paris

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.